

Poliquin, Renée (BAPE)**211****DQ7.1**

De: Dominique Longpré [dlongpre@mrcjoliette.qc.ca]
Envoyé: 30 mars 2005 15:08
À: renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca
Objet: Réponse répartition des activités économiques

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas

MRC de Joliette**6212-03-107**

Madame,

Le présent courriel fait suite à votre correspondance de ce jour relativement à la demande de la commission de connaître la répartition en pourcentage des différentes activités économiques qui ont cours sur le territoire de la MRC de Joliette.

Vous trouverez, à titre de réponse, un fichier Word attaché au présent message ainsi qu'une copie du profil socio-économique en format PDF.

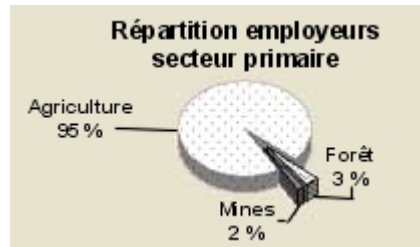
N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples informations. Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

M. Dominique Longpré
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Joliette
dlongpre@mrcjoliette.qc.ca

2005-03-30

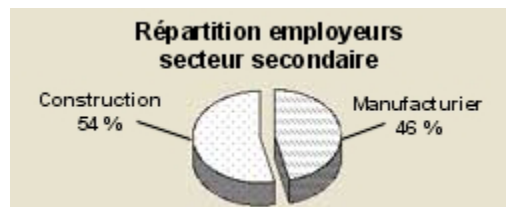
La MRC de Joliette se distingue par la diversité de son économie. Les activités primaires représentent plus de 6% des employeurs, le secondaire près de 18% et le tertiaire presque 76% des employeurs.

Primaire



- ✓ Le secteur agricole domine le primaire avec 95% des entreprises et 96% des employés.

Secondaire



- ✓ Le secteur manufacturier compte 46,3% des entreprises du secteur secondaire et 80,7% des employés.
- ✓ La construction représente quant à elle 53,7% des entreprises et seulement 19,3% des employés.
- ✓ Les industries les plus importantes en terme d'employés sont : aliments et boissons (14,1%), caoutchouc et plastique (17,5%) et papier (19,5%).
- ✓ Deux multinationales employant plus de 500 personnes sont présentes dans la MRC de Joliette : Bridgestone/Firestone Canada inc. (1000 employés) et Papiers Scott Limités (600 employés).

Tertiaire



- ✓ Les employés se retrouvent davantage dans les services de soins de santé, services sociaux et de l'enseignement, soit 44,3%.
- ✓ Le tertiaire est plus important dans la MRC que dans toute la région de Lanaudière.
- ✓ Le commerce de détail regroupe la plus grande concentration d'entreprises et fournit presque le quart des emplois de ce secteur.

Profil socio-économique

de la Municipalité Régionale de Comté de Joliette



Édition 2001

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	page 1
LE TERRITOIRE : FAITS SAILLANTS	page 2
1.1 Le territoire de la MRC de Joliette	page 3
1.2 Positionnement de la MRC par rapport aux grands centres urbains	page 4
1.3 Les infrastructures de transport	page 4
LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE : FAITS SAILLANTS	page 6
2 DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE	page 7
2.1 Population par municipalité	page 7
2.2 Les groupes d'âge	page 8
LA MAIN-D'ŒUVRE : FAITS SAILLANTS	page 9
3.1 PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	page 10
3.1.1 Le chômage	page 10
3.1.2 Taux d'activité	page 11
3.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE	page 12
3.2.1 Le revenu moyen des ménages	page 12
3.2.2 Connaissance de la langue	page 13
3.2.3 La scolarisation	page 13
3.2.3.1 Les services d'enseignement dans la MRC de Joliette	page 14
STRUCTURE ÉCONOMIQUE : FAITS SAILLANTS	page 15
4 STRUCTURE ÉCONOMIQUE	page 16
4.1 Le secteur primaire	page 16
4.2 Le secteur secondaire	page 17
4.2.1 L'industrie manufacturière	page 17
4.2.1.1 Principaux employeurs manufacturiers	page 18
4.2.1.2 Les affectations industrielles	page 18
4.2.2 L'industrie de la construction	page 19
4.2.2.1 Les mises en chantier	page 19
4.2.2.2 Les permis de construction	page 20
4.3 Le secteur tertiaire	page 21
LE LOGEMENT : FAITS SAILLANTS	page 23
5 LE LOGEMENT	page 24
5.1 Mode d'occupation des logements	page 24
5.2 Taux d'occupation des logements	page 25
5.3 Caractéristiques des coûts d'habitation	page 25
FISCALITÉ MUNICIPALE : FAITS SAILLANTS	page 26
6 LA FISCALITÉ MUNICIPALE	page 27

INTRODUCTION

Il nous fait plaisir de vous présenter *Le profil socio-économique de la MRC de Joliette, Édition 2001*. Ce document met en relief les principales caractéristiques de la MRC et de ses dix municipalités constituantes. Cet outil de référence s'adresse autant au citoyen désireux d'en connaître davantage sur son milieu qu'à l'investisseur potentiel.

Vous retrouverez ainsi à l'intérieur de ce document des données sur la population et sur l'activité économique à l'échelle de la MRC. De plus, vous trouverez un chapitre complet portant sur la fiscalité des dix municipalités de la MRC de Joliette.

Enfin, nous tenons à signaler que les informations contenues au sein de ce document proviennent essentiellement de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec

LE TERRITOIRE: FAITS SAILLANTS

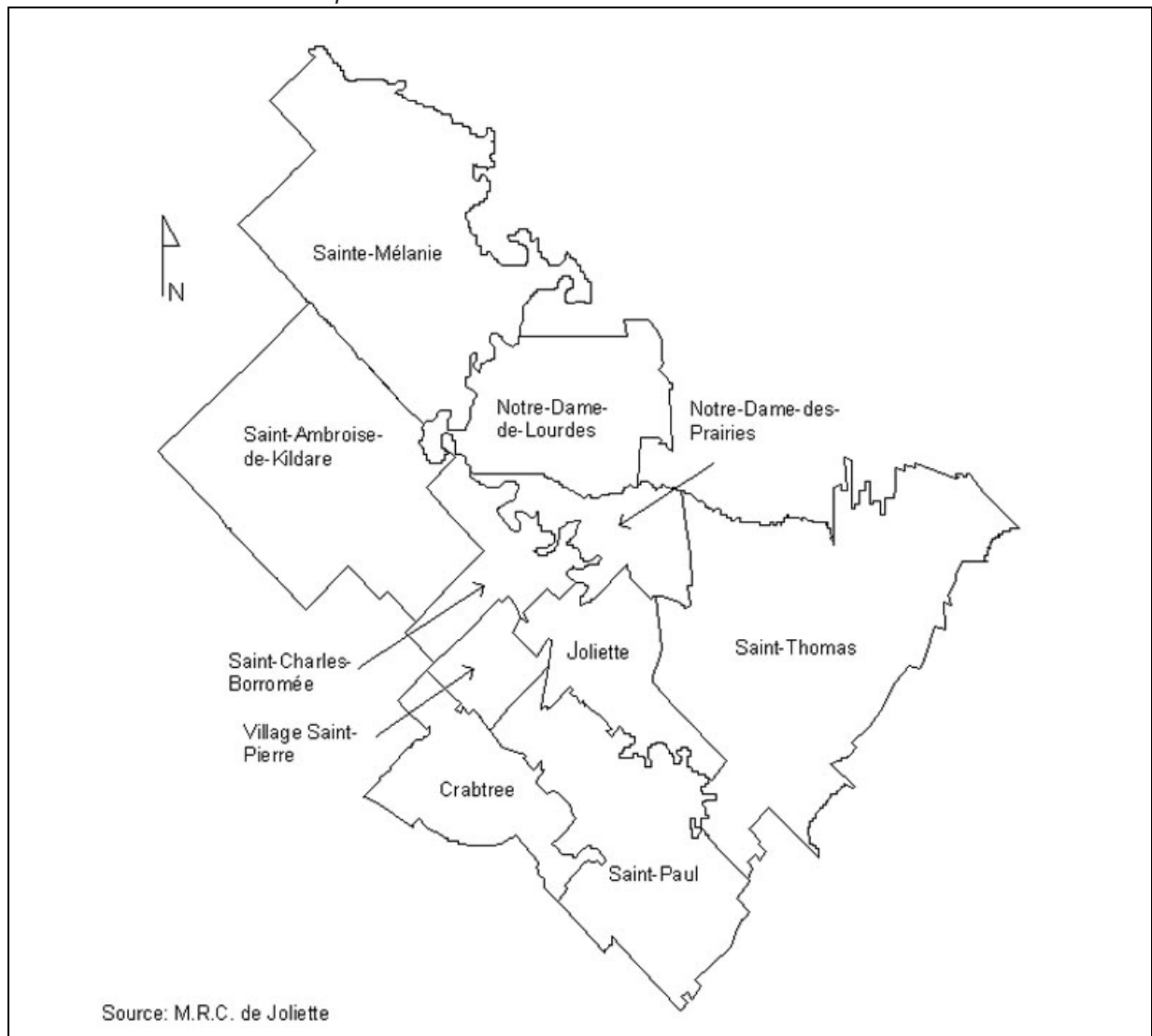
- ✓ Le territoire de la MRC de Joliette s'étend sur une superficie de 417,9 km²;
- ✓ La MRC est composée de 10 municipalités; la ville de Joliette représente la capitale régionale de Lanaudière;
- ✓ Située au cœur de la région administrative de Lanaudière, la MRC de Joliette occupe une position géographique privilégiée;
- ✓ Le réseau routier du territoire est bien développé et permet des liaisons rapides entre les grands centres urbains et les municipalités de la MRC;
- ✓ La MRC de Joliette dispose d'un réseau ferroviaire assurant le transport des marchandises vers la métropole montréalaise grâce aux lignes du Canadien Pacifique et du Canadien National; Via Rail assure le transport des voyageurs.

1.1 Le territoire de la MRC de Joliette

La MRC de Joliette se compose de dix municipalités réparties sur un territoire d'une superficie de 417,9 km². Elle est délimitée au nord par la MRC de Matawinie, à l'est par la MRC de D'Autray, au sud par la MRC de L'Assomption et à l'ouest par la MRC de Montcalm.

Les municipalités de Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre forment le milieu rural de la MRC qui gravite autour d'un pôle urbain constitué de la Ville de Joliette et des municipalités de Notre-Dame-des-Prairies et de Saint-Charles-Borromée. Le territoire de la MRC de Joliette offre une grande diversité dans tous les secteurs d'activité économique, tant agricole, industriel que commercial.

Figure 1
La MRC de Joliette et ses municipalités



1.2 Positionnement de la MRC par rapport aux grands centres urbains

Située au cœur de la région de Lanaudière, la MRC de Joliette jouit d'une position géographique privilégiée. Elle est située entre les grands pôles décisionnels et institutionnels de développement que sont Montréal, Québec et Ottawa.

1.3 Les infrastructures de transport

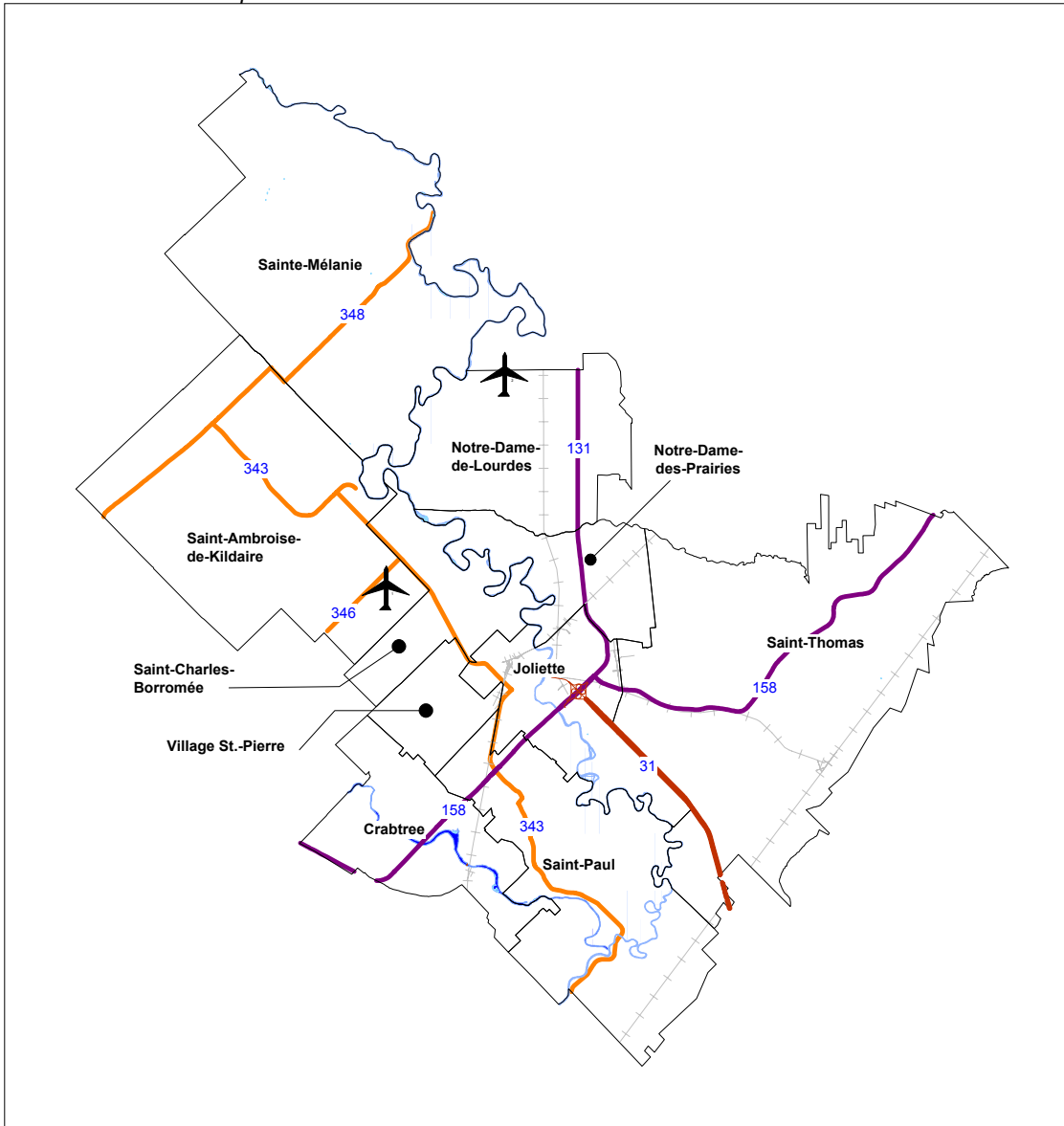
Dotée d'un réseau routier bien développé, la MRC de Joliette est reliée aux grands centres urbains de Montréal et Québec par les autoroutes Antonio-Barette (31) et Félix-Leclerc (40). La MRC compte également diverses voies d'accès reliant ses propres municipalités à celles avoisinantes. Ces voies d'accès sont, entre autres, dans l'axe nord-sud la route nationale 131 qui relie Joliette à Saint-Michel-des-Saints et la route régionale 343 qui relie Montréal, Joliette et Saint-Côme. Dans l'axe est-ouest on retrouve la route nationale 158 qui relie Berthierville, Joliette et Saint-Jérôme, la route régionale 346 qui relie Saint-Ambroise-de-Kildare et Rawdon et enfin, la route 348 reliant Rawdon, Sainte-Mélanie et Saint-Félix-de-Valois.

En ce qui concerne le réseau ferroviaire, les lignes du Canadien Pacifique et du Canadien National relient la MRC de Joliette à la métropole assurant ainsi le transport des marchandises.

Pour sa part, Via Rail assure le transport des personnes entre Joliette et Montréal ainsi que pour les correspondances du nord-ouest du Québec et de l'Ontario. La gare d'embarquement/débarquement des marchandises et des passagers est localisée dans la Ville de Joliette.

Par ailleurs, on retrouve deux aéroports sur le territoire de la MRC de Joliette, l'un à Notre-Dame-de-Lourdes, et l'autre, à Saint-Ambroise-de-Kildare. Ce dernier est un aéroport avec une piste pavée de 1 000 mètres et possède trois certificats de Transport Canada, soit piste certifiée, circulation de nuit et éclairage.

Figure 2
Infrastructures de transport



Sources: Ministère des Ressources naturelles et MRC de Joliette

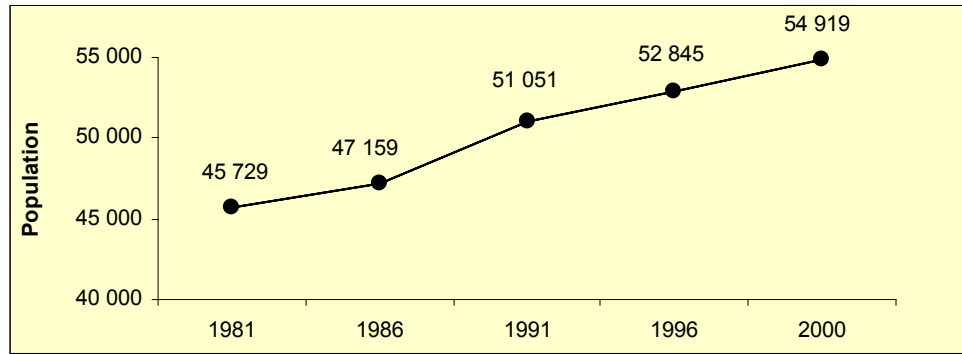
LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE: FAITS SAILLANTS

- ✓ 54 919 personnes habitent le territoire de la MRC de Joliette;
- ✓ La population de la MRC a augmenté de 7,6% entre 1991 et 2000;
- ✓ La population de la MRC se concentre principalement dans trois municipalités, soit Joliette, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies;
- ✓ 19% de la population de la MRC de Joliette est âgé entre 0 et 14 ans et 45% est âgé de moins de 35 ans.

2 DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

La MRC de Joliette connaît une croissance démographique constante. Au cours de la période de 1986 à 2000, sa population est passée de 47 159 à 54 919 habitants, soit une augmentation de 16,5%.

Figure 3
Évolution démographique, MRC de Joliette, 1981-2000



Sources: Statistique Canada, Recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996
Institut de la statistique du Québec, Estimation de population 1^{er} juillet 2000

2.1 Population par municipalité

La population de la MRC de Joliette est répartie inégalement entre chacune de ses municipalités. Plus de 65% de la population de la MRC habite dans l'agglomération urbaine joliettaise, formée seulement des municipalités de Joliette, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies.

D'autre part, la municipalité qui affiche le taux de croissance démographique le plus élevé sur le territoire de la MRC, entre 1991 et 2000, est Sainte-Mélanie, avec une augmentation de 15,7%. Cependant, si on regarde en valeur absolue, c'est la municipalité de Saint-Charles-Borromée qui remporte la palme de la plus forte croissance, elle a vu sa population passée de 9 658 en 1991 à 10 541 en 2000, soit une augmentation de 883 habitants.

Tableau 1
Population par municipalité de la MRC

MUNICIPALITÉ	Population totale en 2000	Variation en % 2000-1996	Variation en % 2000-1991
Joliette	18 210	3,8	4,7
Saint-Charles-Borromée	10 541	5,3	9,1
Notre-Dame-des-Prairies	7 263	6,2	12,3
Saint-Paul	3 601	-1,2	-1,2
Crabtree**	3 520	0,1	0,6
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 520	3,3	12,2
Saint-Thomas*	3 051	2,1	11,0
Sainte-Mélanie	2 642	6,8	15,7
Notre-Dame-de-Lourdes	2 202	5,5	9,0
Saint-Pierre	369	3,4	0,3
TOTAL MRC	54 919	3,9	7,6

Sources: Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996
Institut de la statistique du Québec, Estimation de population 1^{er} juillet 2000

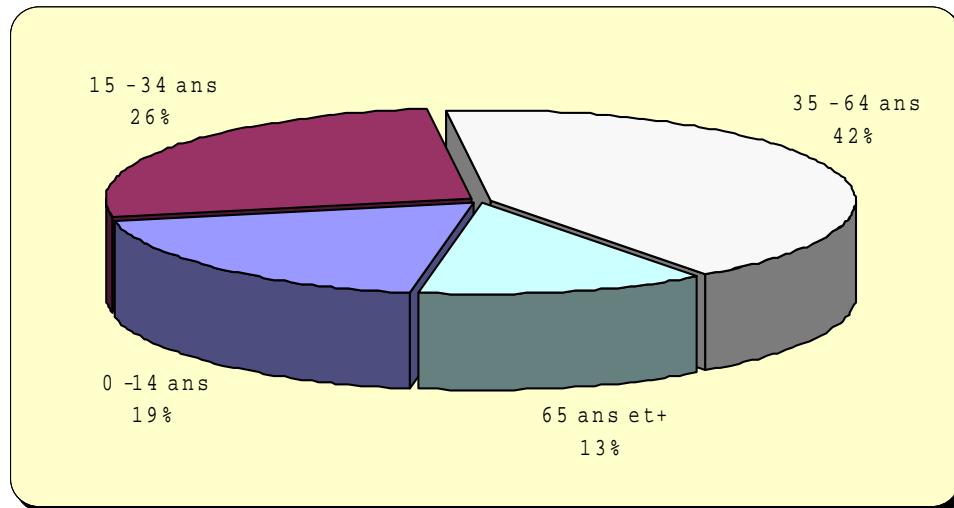
Notes: * Ne faisait pas partie de la MRC en 1991, nous avons ajusté les données de 1991 pour des fins de comparaison.

** Le Village Sacré-Cœur-de-Crabtree a été fusionné à la municipalité de Crabtree le 23 octobre 1996. Pour des fins de comparaisons nous avons comptabilisé la population de Sacré-Cœur-de-Crabtree dans celle de la municipalité de Crabtree pour les données de 1996 et 1991.

2.2 Les groupes d'âge

Moins du cinquième de la population de Joliette est âgée entre 0 et 14 ans. La croissance de la population au cours des dernières années s'est surtout concentrée dans la catégorie d'âge des 35 ans et plus, alors que les 34 ans et moins enregistrait une baisse significative.

Figure 4
Population par groupe d'âge



Source: Statistique Canada, Recensement 1996

LA MAIN-D'ŒUVRE: FAITS SAILLANTS

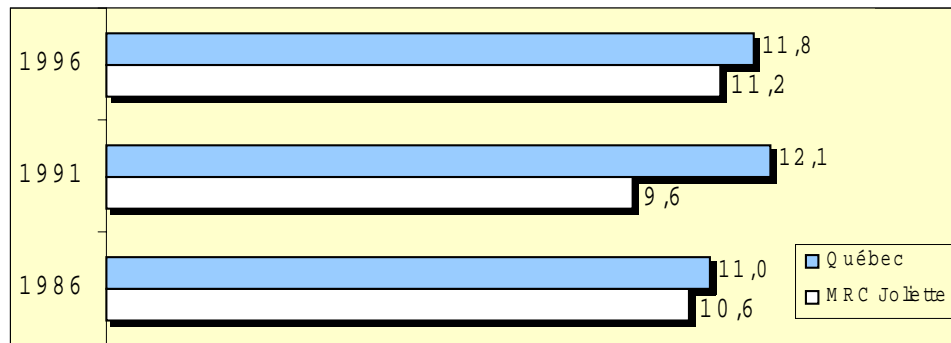
- ✓ Le taux de chômage de la MRC de Joliette se situait à 11,2% en 1996. Ce taux était inférieur à celui de l'ensemble du Québec;
- ✓ Le revenu moyen des ménages de la MRC se situait en 1996 à 38 505\$;
- ✓ Plus de 21% de la population de la MRC de Joliette est bilingue (français, anglais);
- ✓ Plus de 61% des habitants de la MRC de Joliette ont un diplôme d'études secondaires et plus de 28 % détiennent un diplôme collégial et/ou universitaire;
- ✓ On retrouve sur le territoire de la MRC de Joliette un CEGEP qui offre plus d'une dizaine de programmes de formation technique; Deux écoles offrent de la formation professionnelle à la population de la région et ce, dans plusieurs domaines.

3.1 PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1.1 Le chômage

Le taux de chômage de la MRC de Joliette se situait à 11,2%, en 1996. Il était inférieur à celui de l'ensemble du Québec qui se situait, quant à lui, à 11,8%. Cependant, on constate que le taux de chômage avait augmenté significativement dans la MRC par rapport à 1991. Les séquelles laissées par la récession du début des années '90 explique en grande partie cette hausse.

Figure 5
Évolution du taux de chômage (%), MRC de Joliette et ensemble du Québec, 1986-1996



Source: Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991 et 1996

Par ailleurs, la municipalité de Crabtree affichait, en 1996, le plus bas taux de chômage dans la MRC. La bonne performance de cette petite localité s'explique inéluctablement par la présence sur son territoire de l'usine des Papiers Scott Limitée, avec ses 600 employés. Contrairement à Crabtree, le Village Saint-Pierre affichait le plus haut taux de chômage sur le territoire de la MRC de Joliette avec un taux de 15,8%.

Tableau 2
Évolution du taux de chômage par municipalité

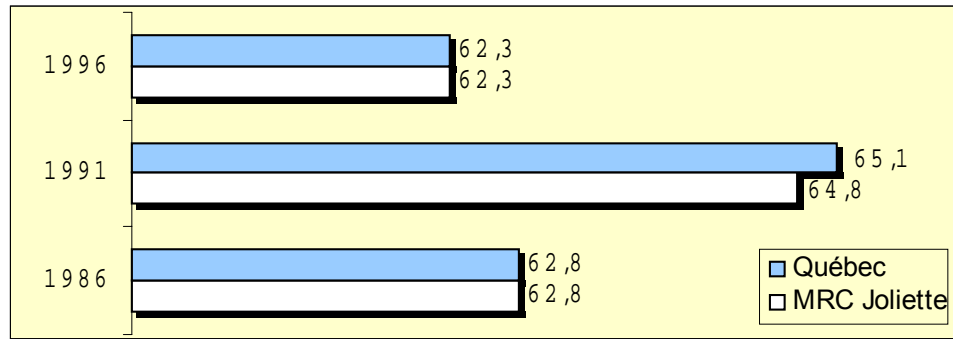
MUNICIPALITÉ	1991	1996	Variation en % 1996-1991
Crabtree	4,8	5,9	1,1
Joliette	11,8	14,3	2,5
Notre-Dame-de-Lourdes	10,7	15,3	4,6
Notre-Dame-des-Prairies	8,7	9,1	0,4
Saint-Ambroise	8,7	8,8	0,1
Saint-Charles-Borromée	8,1	10,0	1,9
Sainte-Mélanie	9,3	14,0	4,7
Saint-Paul	11,1	9,2	-1,9
Saint-Pierre	-	15,8	-
Saint-Thomas	7,3	8,7	1,4
TOTAL MRC	9,6	11,2	1,5

Source: Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996

3.1.2 Taux d'activité

Le taux d'activité représente le % de la population active sur la population de 15 ans et plus. En 1996, la MRC de Joliette affichait un taux d'activité similaire à celui de l'ensemble du Québec, soit 62,3%. Le résultat de 1996 représentait pour la MRC de Joliette une baisse de 3,2% par rapport à 1991.

Figure 6
Évolution du taux d'activité, MRC de Joliette et ensemble du Québec, 1986-1996



Source: Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991 et 1996

D'autre part, en 1996, la Ville de Joliette affichait le plus bas taux d'activité de la MRC. La présence importante de personnes âgées sur son territoire explique en grande partie ce faible taux d'activité. En effet, puisque la grande majorité des 65 ans et plus sont à la retraite, donc inactif, cela contribue à faire diminuer le taux d'activité. Contrairement à Joliette, le Village Saint-Pierre enregistre le plus haut taux d'activité de la MRC. Cette bonne performance est la conséquence d'une plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus habitant son territoire (seulement 9,3%, comparativement à 18,5% pour la Ville de Joliette).

Tableau 3
Évolution du taux d'activité par municipalité

MUNICIPALITÉ	1991	1996	Variation en % 1996-1991
Crabtree	64,2	63,7	-0,5
Joliette	57,0	55,4	-1,6
Notre-Dame-de-Lourdes	60,7	64,3	3,6
Notre-Dame-des-Prairies	64,9	63,4	-1,5
Saint-Ambroise	71,3	67,6	-3,7
Saint-Charles-Borromée	73,7	68,9	-4,8
Sainte-Mélanie	67,5	64,6	-2,9
Saint-Paul	68,0	62,6	-5,4
Saint-Pierre	69,0	69,1	0,1
Saint-Thomas	74,3	67,5	-6,8
TOTAL MRC	64,8	62,3	-2,5

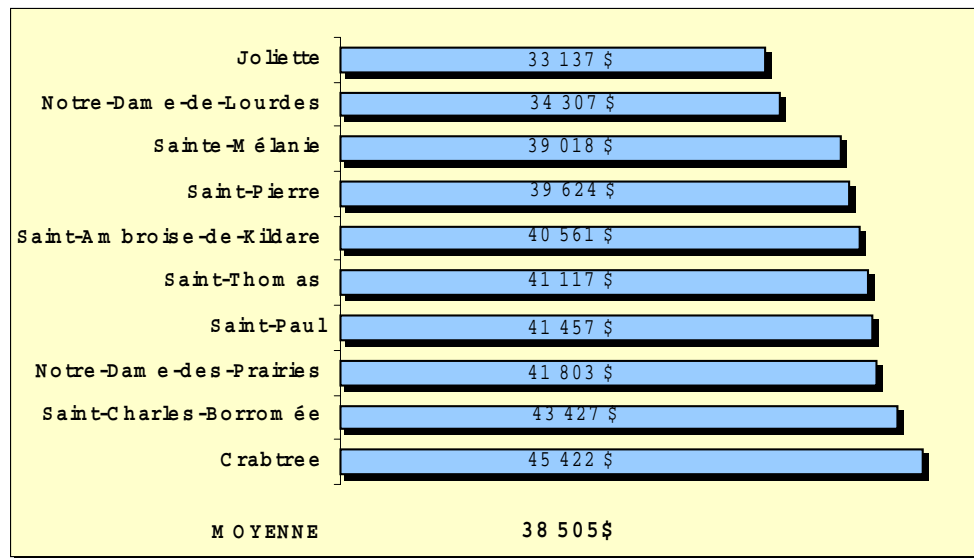
Source: Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996

3.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

3.2.1 Le revenu moyen des ménages

En 1996, le revenu annuel moyen des ménages de la MRC de Joliette était de 38 505\$. Crabtree était la municipalité de la MRC où le revenu moyen des ménages était le plus élevé. La présence dans la municipalité de l'usine des Papiers Scott Limitée avec plus de 600 employés à son actif, explique en grande partie la bonne performance de Crabtree. À l'opposé, la Ville de Joliette affichait le revenu moyen des ménages le plus faible de la MRC. Cette piètre performance s'explique par la présence sur le territoire de la Ville de Joliette d'une proportion importante de famille à faible revenu, soit 33,7%.

Figure 7
Revenu moyen des ménages par municipalité



Source: Statistique Canada, Recensement de 1996

3.2.2 Connaissance de la langue

Selon les données du recensement de 1996, plus du cinquième de la population de la MRC de Joliette peut s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais. Cependant, plus du trois-quart de la population de la MRC se dit unilingue français.

Tableau 4
Connaissance de la langue, MRC de Joliette

Langue (s)	En %
Français seulement	78,3
Anglais et français	21,5
Anglais seulement	0,1
Ni l'anglais, ni le français	0,1

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

3.2.3 La scolarisation

Plus de 61% de la population de la MRC de Joliette a complété ses études secondaires et plus de 28% détient un diplôme d'études collégiales et/ou universitaires. Le niveau de scolarité s'est donc légèrement amélioré entre 1991 et 1996.

Tableau 5
Répartition en % du niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus, MRC de Joliette

Plus haut niveau de scolarité atteint	En %
Moins de la 9e année	19,3
9e-13e année sans diplôme ou cert.	19,1
9e-13e année avec diplôme ou cert.	24,7
Université et CEGEP sans diplôme ou cert.	8,0
Université et CEGEP avec diplôme ou cert.	20,5
Grade universitaire	8,4

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

3.2.3.1 Les services d'enseignement dans la MRC de Joliette

On retrouve sur le territoire de la MRC de Joliette plusieurs établissements scolaires offrant une programmation complète de formation professionnelle. Au niveau collégial, le *Cégep régional de Lanaudière à Joliette* offre une panoplie de programmes de formation professionnelle de très haut niveau et adaptés aux exigences du marché du travail. Voici la liste des programmes de formation technique offerts par le *Cégep régional de Lanaudière à Joliette*:

- Gestion et exploitation agricole
- Technologie de la production horticole et de l'environnement
- Technologie de la transformation des aliments
- Soins infirmiers
- Technologie du génie civil
- Technologie de l'électronique
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques administratives
- Technique de bureautique
- Informatique
- Musique populaire

Par ailleurs, on retrouve dans la MRC de Joliette le *Centre de formation professionnelle de l'Argile* administré par la Commission scolaire des Samares. Ce Centre offre plusieurs programmes de formation professionnelle, en voici la liste:

- Comptabilité
- Secrétariat
- Production de bovins de boucherie
- Production laitière
- Production porcine
- Carrosserie
- Mécanique agricole
- Mécanique automobile
- Conduite de machines industrielles
- Techniques d'usinage
- Usinage sur machines-outils à commande numérique
- Soudage-Montage
- Assistance aux bénéficiaires en établissements de santé
- Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile
- Santé, assistance et soins infirmiers
- Coiffure
- Esthétique
- Boucherie
- Cuisine d'établissement
- Pâtisserie de restaurant
- Service à la restauration

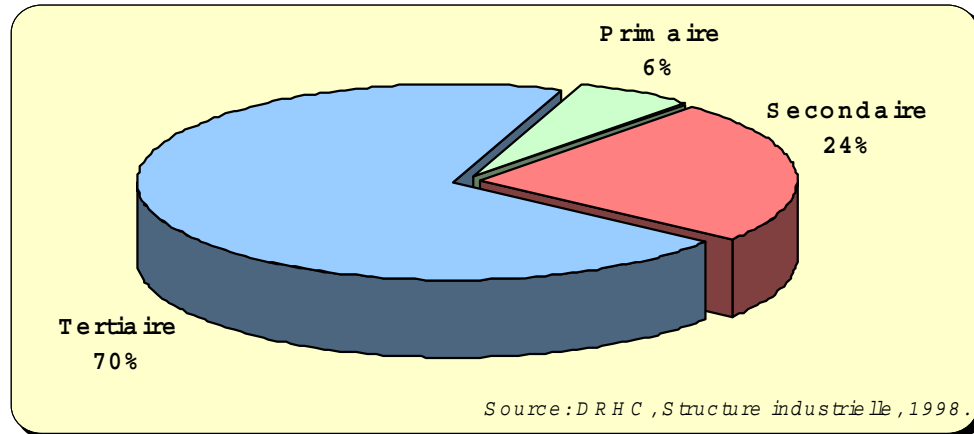
STRUCTURE ÉCONOMIQUE : FAITS SAILLANTS

- ✓ On retrouvait, en 1998, 26 598 emplois sur le territoire de la MRC de Joliette. La répartition de ces emplois allait comme suit : 6% dans le secteur primaire, 24% dans le secondaire et 70% dans le tertiaire;
- ✓ Le secteur primaire est largement dominé dans la MRC de Joliette par l'agriculture, avec une part de 96% des emplois. Les terres agricoles de la MRC de Joliette occupent 77,6% du territoire, ce qui représente une superficie de 32 520 hectares;
- ✓ En 1998, on comptait sur le territoire de la MRC 218 entreprises manufacturières, qui employaient 5 107 personnes;
- ✓ On dénombrait dans la MRC, en 1998, 168 entreprises œuvrant dans l'industrie de la construction et employaient 915 personnes. Le nombre de permis de construction émis en l'an 2000 sur le territoire de la MRC de Joliette était de 193. Plus de 90% était à des fins résidentiels;
- ✓ En 1998, on retrouvait sur le territoire de la MRC 18 670 emplois dans le secteur tertiaire. Les activités du tertiaire se concentraient principalement autour des soins de santé et de services sociaux, de l'enseignement et du commerce de détail.

4. STRUCTURE ÉCONOMIQUE

En 1998, selon la Direction des ressources humaines du Canada (DRHC), il y avait 26 598 emplois sur le territoire de la MRC de Joliette. La grande majorité de ces emplois, soit 70,2%, se concentrait dans le secteur tertiaire.

Figure 8
Répartition en % du nombre d'employés par secteurs d'activité économique



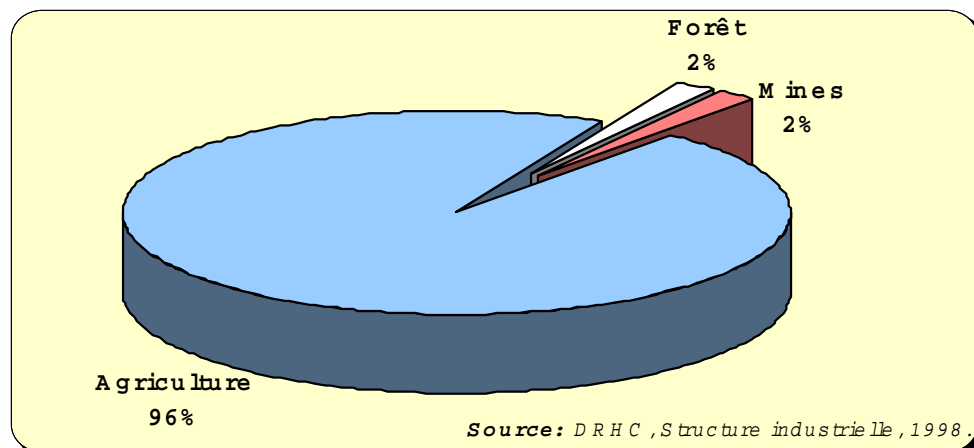
4.1 Le secteur primaire

On dénombrait, en 1998, 1 601 emplois dans le secteur primaire sur le territoire de la MRC de Joliette. L'agriculture dominait le primaire avec une part de plus de 96% des employés.

D'ailleurs, l'agriculture occupe une place prépondérante dans le paysage de la MRC. En effet, 77,6% du territoire de la MRC de Joliette est zoné agricole pour une superficie de 32 520 hectares. Les exploitations agricoles occupent 52,3% du territoire de la MRC.

D'autre part, les entreprises d'exploitations forestières et d'extraction minérale de la MRC de Joliette généraient ensemble, en 1998, plus d'une soixantaine d'emplois, ce qui représentait moins de 4% de tous les emplois du secteur primaire.

Figure 9
Répartition des employés dans le secteur primaire, MRC de Joliette



4.2 Le secteur secondaire

On a divisé le secteur secondaire en deux grandes catégories : l'industrie manufacturière et celle de la construction. La branche manufacturière occupe une place prépondérante dans le secteur secondaire avec une part de plus de 75%.

4.2.1 L'industrie manufacturière

En 1998, on retrouvait sur le territoire de la MRC de Joliette 218 entreprises manufacturières employant 5 107 personnes. Les emplois dans le secteur manufacturier se concentrent principalement dans deux domaines soit le secteur du papier et le secteur du caoutchouc et plastique. Cette situation est attribuable à la présence de deux grandes industries que sont Bridgestone/Firestone et les Papiers Scott.

Tableau 6
Structure de l'emploi manufacturier, MRC de Joliette

SECTEURS	TOTAL EMPLOYEURS		TOTAL EMPLOYÉS	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Aliments et boissons	22	10,1	718	14,1
Tabac	0	0,0	0	0,0
Caoutchouc et plastique	4	1,8	896	17,5
Cuir	1	0,4	1	0,0
Textile	5	2,2	214	4,2
Habillement	23	10,6	300	5,9
Bois	35	16,1	199	3,9
Meuble	20	9,2	259	5,1
Papier	3	1,4	995	19,5
Imprimerie	18	8,3	166	3,3
Métaux première trans.	1	0,4	5	0,1
Fabrication métallique	25	11,5	496	9,7
Machinerie	10	4,6	150	2,9
Matériel de transport	4	1,9	23	0,5
Électrique-électronique	1	0,4	23	0,5
Prod. minéraux non métal.	12	5,5	406	7,9
Produits pétrole et charbon	0	0,0	0	0,0
Industries chimiques	7	3,2	129	2,5
Autres manufactures	27	12,4	127	2,4
Total manufacturier	218	100,0	5 107	100,0

Source : DRHC, Structure industrielle, 1998

4.2.1.1 Principaux employeurs manufacturiers

On dénombre six entreprises manufacturières sur le territoire de la MRC de Joliette ayant plus de 100 employés à leur actif.

Tableau 7

Principaux employeurs manufacturiers de la MRC de Joliette

Entreprises	Nombre d'emplois
1. Bridgestone/Firestone Canada inc. (<i>fabrication de pneus</i>)	991
2. Papiers Scott Limitée (<i>produits de consommation en papier</i>)	603
3. Ciment St-Laurent (<i>fabrication de ciment</i>)	208
4. Filochrome Inc. (<i>fabrication de produits en fil métallique</i>)	180
5. Les Industries Harnois Inc. (<i>fabrication de serres et abris divers</i>)	150
6. LFP Canada (<i>fabrication de chaises</i>)	137

Source : CLD de Joliette, Document sur les entreprises manufacturières de la MRC de Joliette, 2000

4.2.1.2 Les affectations industrielles

La Ville de Joliette dispose d'un parc industriel municipal d'une superficie totale de 93 hectares. La superficie disponible est actuellement de 18 hectares. Le parc industriel est desservi par les réseaux de gaz naturel, d'aqueduc et d'égouts pluviaux et sanitaires.

D'autre part, la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies dispose de plus d'un million de pi² de terrains prêts à construire, dans une zone industrielle de type léger. Ces terrains sont également desservis par les réseaux de gaz naturel, d'aqueduc et d'égouts.

Enfin, la majorité des municipalités de la MRC de Joliette ont des aires d'affectations industrielles, à l'exception de Saint-Charles-Borromée et de Saint-Ambroise-de-Kildare.

4.2.2 L'industrie de la construction

Les entrepreneurs spécialisés dominent largement l'industrie de la construction dans la MRC de Joliette. En 1998, ils étaient au nombre de 168 et employaient 915 personnes, ce qui représentait 75% des emplois dans le domaine de la construction.

Tableau 8
Structure de la construction dans la MRC de Joliette

SECTEURS	TOTAL EMPLOYEURS		TOTAL EMPLOYÉS	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Entrepreneurs généraux	81	32,0	293	24,0
Entrepreneurs spécialisés	168	66,4	915	75,0
Services en construction	4	1,6	12	1,0
Total construction	253	100,0	1 220	100,0

Source : DRHC, Structure industrielle, 1998

4.2.2.1 Les mises en chantier

Le nombre de logements mis en chantier dans l'agglomération joliettaise a connu des fluctuations importantes depuis quelques années (voir *tableau 9*). L'année 1996, avec ses 291 mises en chantier, a été la plus fructueuse des cinq dernières années. Par ailleurs, il importe de souligner que la construction de logements unifamiliaux occupent une place prépondérante dans les mises en chantier depuis les quatre dernières années dans l'agglomération joliettaise.

Tableau 9
Nombre de logements mis en chantier dans l'agglomération joliettaise

ANNÉE	Unifamilial	Condo	Locatif	Total
1995	119	22	117	258
1996	135	4	152	291
1997	166	0	61	227
1998	161	0	50	211
1999	118	10	25	153
2000	122	0	33	155

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Données statistiques 2001

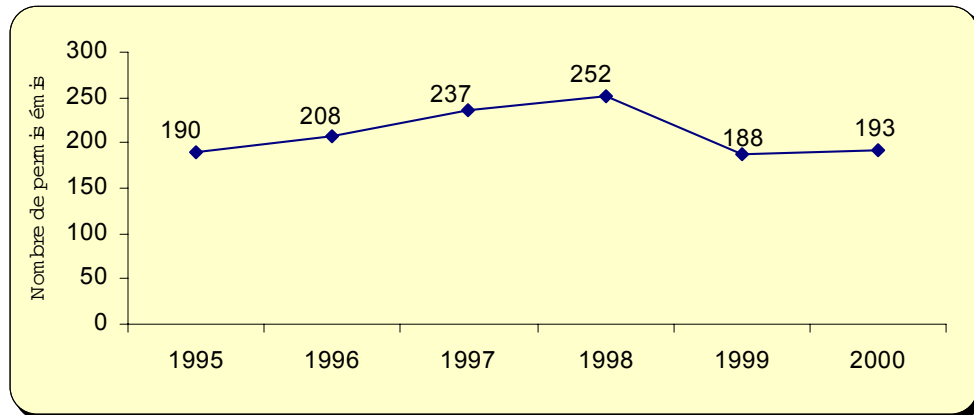
Note : L'agglomération joliettaise comprend les municipalités de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et de Saint-Charles-Borromée.

4.2.2.2 Les permis de construction

En l'an 2000, le nombre de permis émis pour la construction de nouveaux bâtiments sur le territoire de la MRC de Joliette était de 193, ce qui représentait une légère hausse par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, c'est dans l'agglomération de Joliette, composé des municipalités de Joliette, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies qu'on retrouve le plus grand nombre de permis de construction émis au cours des cinq dernières années.

Figure 10

Évolution du nombre de permis de construction émis, MRC de Joliette, 1995-2000



Source: MRC de Joliette, Compilation de données, 2001

4.3 Le secteur tertiaire

On dénombrait sur le territoire de la MRC de Joliette, en 1998, 18 670 emplois dans le secteur tertiaire. De ce nombre, 44,3% était lié aux services gouvernementaux. La majorité des emplois gouvernementaux sur le territoire sont répartis dans les secteurs des services de soins de santé et services sociaux ainsi que de l'enseignement. L'importance de ces secteurs est caractérisée par la présence d'organismes tels que le Centre Hospitalier Régional de Lanaudière, plus gros employeurs de la MRC, et du Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

Par ailleurs, l'apport du commerce de détail en matière d'emploi est non négligeable. En effet, le commerce de détail compte pour 19,3% des employés du tertiaire et pour 31,3% des entreprises. D'ailleurs, soulignons la présence sur le territoire de nombreux magasins à grande surface et d'un centre commercial d'envergure.

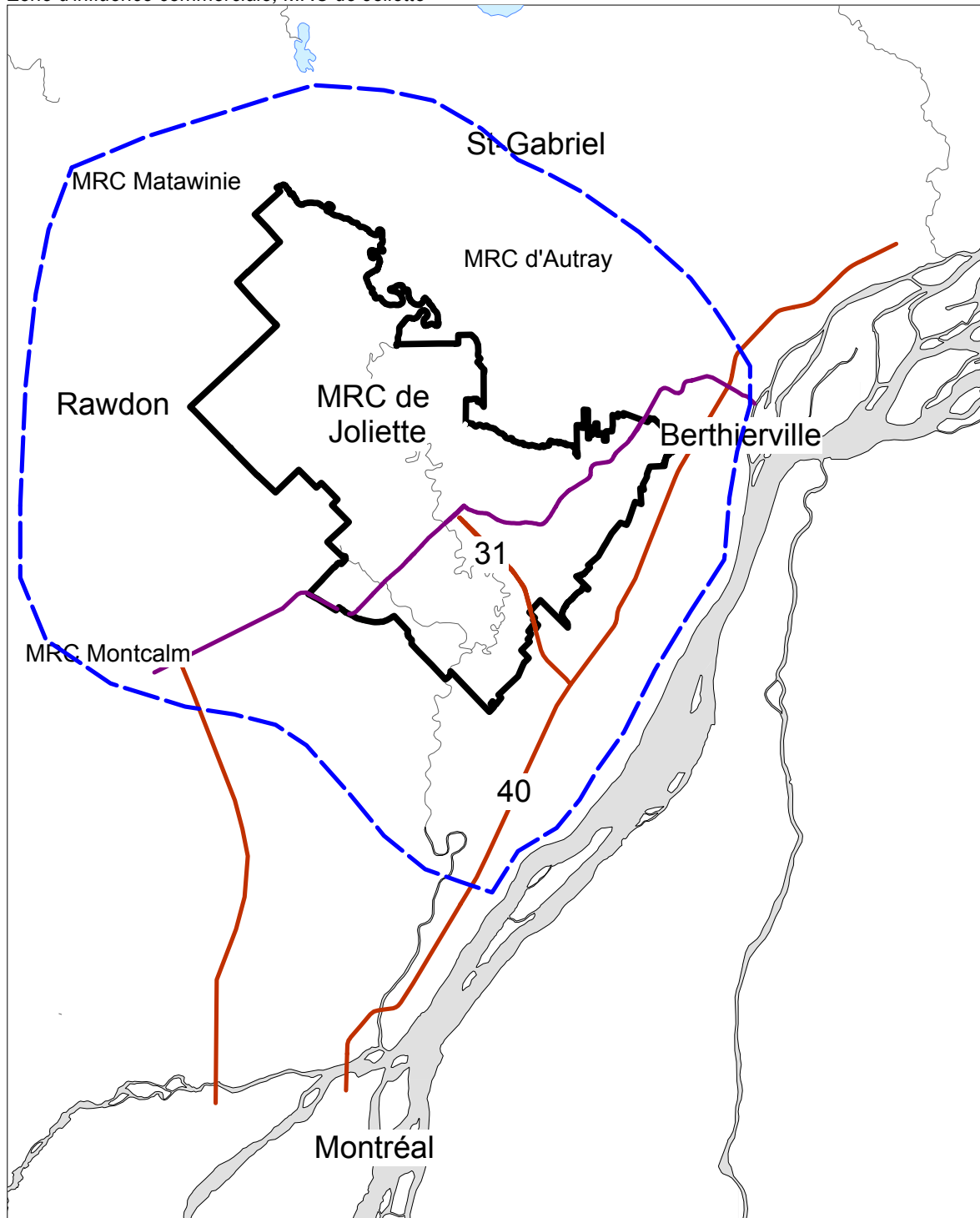
Tableau 10
Structure de l'emploi tertiaire, MRC de Joliette

SECTEURS	TOTAL EMPLOYEURS		TOTAL EMPLOYÉS	
	En nombre	En %	En nombre	En %
SERVICE À LA PRODUCTION				
Transport	103	5,2	725	3,9
Entreposage	0	0,0	0	0,0
Communications	18	0,9	308	1,7
Autres services publics	4	0,2	139	0,7
Commerce de gros	118	5,9	799	4,3
Finances-assur.-immobiliers	128	6,4	1 052	5,6
Services aux entreprises	206	10,4	1 022	5,5
Sous-total	577	29,0	4 045	21,7
SERVICE À LA CONSOMMATION				
Commerce de détail	622	31,3	3 626	19,4
Hébergement et restauration	175	8,8	1 657	8,9
Divertissements et loisirs	54	2,7	505	2,7
Services personnels	92	4,6	301	1,6
Autres services	87	4,4	256	1,4
Sous-total	1 030	51,8	6 345	34,0
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Adm. fédérale	6	0,3	49	0,3
Adm. provinciale	18	0,9	726	3,9
Adm. locales	20	1,0	394	2,1
Enseignement	43	2,2	2713	14,5
Service de santé et sociaux	208	10,5	3743	20,0
Associations	85	4,3	655	3,5
Sous-total	380	19,2	8280	44,3
TOTAL TERTIAIRE	1987	100,0	18 670	100,0

Source : DRHC, Structure industrielle, 1998

À la lumière de ces données, on peut conclure que Joliette constitue un pôle de services majeurs qui attire une clientèle provenant principalement des MRC du nord de la région de Lanaudière, comme on peut le voir à la *figure 11*.

Figure 11
Zone d'influence commerciale, MRC de Joliette



LE LOGEMENT : FAITS SAILLANTS

- ✓ En 1996 sur le territoire de la MRC de Joliette, 59,1% des ménages privés étaient propriétaires de leur logement et 40,1% étaient locataires;

- ✓ En l'an 2000, le taux d'inoccupation des logements de l'agglomération urbaine de Joliette était de seulement 4,2%;

- ✓ En 1996, le loyer moyen brut était dans la MRC de Joliette de 423\$ par mois. D'autre part, la moyenne des dépenses de propriété se chiffrait à 554\$ par mois.

5. LE LOGEMENT

5.1 Mode d'occupation des logements

Sur le territoire de la MRC de Joliette, la majorité des logements appartient à leurs occupants. Selon les données du recensement de 1996, 59,1% des ménages privés étaient propriétaires de leur logement et 40,1% étaient locataires. Les municipalités en milieu rural telles que Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Mélanie, Saint-Paul et Saint-Thomas présentaient les plus forts taux de propriétaires de la MRC de Joliette. À l'opposé, la Ville de Joliette se caractérisait par une proportion plus élevée de locataires (61,5%) que de propriétaires (38,5%).

Tableau 11

Répartition des ménages privés selon le mode d'occupation, par municipalités et MRC Joliette

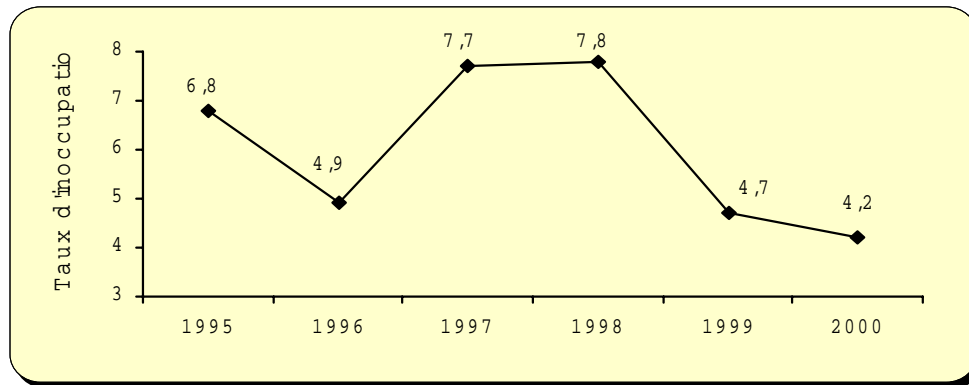
MUNICIPALITÉ	PROPRIÉTAIRE		LOCATAIRE	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Crabtree	860	69,1	385	30,9
Joliette	2 980	38,5	4 760	61,5
Notre-Dame-de-Lourdes	655	85,6	110	14,4
Notre-Dame-des-Prairies	1 975	72,3	755	27,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	960	80,3	235	19,7
Saint-Charles-Borromée	2 150	57,3	1 605	42,7
Saint-Paul	1 080	83,1	220	16,9
Saint-Pierre	90	69,2	40	30,8
Saint-Thomas	795	76,1	250	23,9
Sainte-Mélanie	765	81,9	170	18,2
MRC Joliette	12 310	59,1	8 530	40,1

Source : Statistique Canada, Recensement 1996

5.2 Taux d'inoccupation des logements

Le taux d'inoccupation des logements dans l'agglomération urbaine de Joliette était de 4,2% en l'an 2000, le plus bas taux enregistré depuis les six dernières années. On constate que le taux d'inoccupation des logements est en chute libre depuis 1998, année où il avait atteint un sommet.

Figure 12
Taux d'inoccupation des logements dans l'agglomération joliettaise



Source: SCHL, Données statistiques, 1999

Notes : * Habitation privée de 3 logements ou plus

** L'agglomération joliettaise comprend les municipalités de Joliette, Saint-Charles-Borromée et de Notre-Dame-des-Prairies.

5.3 Caractéristiques des coûts d'habitation

En 1996, la moyenne des loyers dans la MRC de Joliette était de 423\$ par mois. La municipalité de Saint-Charles-Borromée affichait un loyer moyen brut le plus élevé de la MRC, soit 436\$ par mois. À l'opposé, le Village St-Pierre présentait un loyer moyen brut de seulement 384\$ par mois.

Toujours en 1996, la moyenne des dépenses de propriété se chiffrait, dans la MRC de Joliette, à 554\$ par mois. C'est sur le territoire de Saint-Charles-Borromée qu'on retrouvait la moyenne des dépenses de propriété la plus élevée de la MRC, soit 594\$ par mois. À l'inverse, le Village St-Pierre affichait la moyenne la plus basse avec seulement 460\$ de dépenses de propriété par mois.

Tableau 12
Caractéristiques des coûts d'habitation des ménages privés, par municipalités, MRC de Joliette

MUNICIPALITÉ	Loyer brut moyen	Dépenses de propriété moyennes
Crabtree	419 \$	529 \$
Joliette	422 \$	571 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	435 \$	469 \$
Notre-Dame-des-Prairies	427 \$	559 \$
Saint-Ambroise-de-Kildare	381 \$	534 \$
Saint-Charles-Borromée	436 \$	594 \$
Saint-Paul	451 \$	578 \$
Saint-Pierre	384 \$	460 \$
Saint-Thomas	423 \$	481 \$
Sainte-Mélanie	366 \$	528 \$
MRC Joliette	423 \$	554 \$

Source : Statistique Canada, Recensement 1996

FISCALITÉ MUNICIPALE : FAITS SAILLANTS

- ✓ On constate des écarts importants au niveau de la taxation entre les municipalités de la MRC de Joliette;

- ✓ Les municipalités en milieu rural ont, pour la plupart, un niveau de taxation moins élevé que celles en milieu urbain.

6. LA FISCALITÉ MUNICIPALE

Comme vous pouvez le constater au *tableau 13*, les niveaux de taxes sur la valeur foncière et les modes de tarifications peuvent passablement varier d'une municipalité à l'autre. Certaines municipalités vont privilégier la tarification des services municipaux, afin de garder leur taxe foncière générale relativement basse. D'autres, par contre, comme la Ville de Joliette, auront moins recours à la tarification mais afficheront une taxe foncière générale relativement plus élevée.

Par ailleurs, on note de manière générale, que les municipalités à caractère rural affichent des taux de taxation plus bas que ceux des municipalités à caractère urbain. Cette situation s'explique en partie par le fait que ces dernières ont tendances à offrir davantage de services à leur population, notamment en ce qui concerne les loisirs et la culture.

Tableau 13

Les taux de taxation des municipalités de la MRC de Joliette, 2001

Municipalité	Taxes sur la valeur foncière		Taxes et modes de tarification pour services municipaux				Coût pour une résidence évalué à 100 000\$, avec services.
	Taxe foncière générale	Taxe spéciale	Déchets domestiques	Eau potable	Eaux usées	Autres taxes	
Crabtree	0,96	-	-	205,00 \$	0,12	0,12	1 405,00 \$
Joliette	1,53	-	-	-	45,00 \$	-	1 575,00 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	0,78	-	90,00 \$	85,00 \$	-	0,1474	1 102,40 \$
Notre-Dame-des-Prairies	0,985	-	99,00 \$	90,00 \$	95,00 \$	0,14	1 409,00 \$
Saint-Ambroise-de-Kildare	0,7	-	90,00 \$	210,00 \$	90,00 \$	-	1 090,00 \$
Saint-Charles-Borromée	0,9086	-	90,00 \$	110,00 \$	80,00 \$	0,039	1 227,60 \$
Saint-Paul	0,97	0,01	91,00 \$	89,00 \$	45,00 \$	15,00 \$	1 220,00 \$
Saint-Pierre	0,64	-	-	-	-	-	640,00 \$
Saint-Thomas	0,81	-	-	95,00 \$	92,00 \$	-	997,00 \$
Sainte-Mélanie	0,84	-	90,00 \$	120,75 \$	85,60 \$	0,0332	1 169,55 \$

Source: MRC de Joliette, 2001

Notes : Taxe foncière générale et taxe spéciale : du 100\$ d'évaluation.

Déchets domestiques : Tarification par unité de logement pour le ramassage des déchets domestiques.

Eau potable : Tarification par unité de logement pour financer l'exploitation et l'entretien de l'usine d'eau potable et l'entretien du réseau.

Eaux usées : Tarification par unité de logement pour financer l'entretien, la réparation et l'exploitation des usines et bassins d'épuration des eaux usées.

Autres taxes : Crabtree impose une taxe de 0,12 du 100\$ d'évaluation pour l'assainissement des eaux
 N.-D.-Lourdes impose une taxe de 0,1474 du 100\$ d'évaluation pour l'acquisition d'aqueduc
 Notre-Dame-des-Prairies impose une taxe de 0,14 du 100\$ d'évaluation pour l'aqueduc et égouts
 St-Charles-Borromée impose une taxe de 0,039 du 100\$ d'éval. pour l'assainissement des eaux usées
 St-Paul impose un tarif de 15\$ par unité de logement pour financer l'éclairage de ses rues
 Ste-Mélanie impose une taxe de 0,0332 du 100\$ d'évaluation pour financer l'édifice municipal.

ANNEXE

COORDONNÉES DES ORGANISMES RÉGIONAUX

Municipalité régionale de comté de Joliette

632, rue de Lanaudière

Joliette

J6E 3M7

Téléphone : (450)759-2237

Télécopieur : (450)759-2597

Courriel : info@mrcjoliette.qc.ca

Les municipalités de la MRC de Joliette

Crabtree

111, 4^e Avenue, C.P 660

Crabtree

J0K 1B0

Téléphone : (450) 754-3434

Télécopieur : (450) 754-2172

Courriel : info@municipalitecrabtree.qc.ca

Saint-Charles-Borromée

525, rue Visitation

Saint-Charles-Borromée

J6E 4P2

Téléphone : (450) 759-4415

Télécopieur : (450) 759-3393

Courriel : info@st-charles-borromee.org

Joliette

614, boul. Manseau

Joliette

J6E 3E4

Téléphone : (450) 753-8000

Télécopieur : (450) 753-8199

Courriel : greffier@ville.joliette.qc.ca

Saint-Paul

18, boul. Brassard

Saint-Paul

J0K 3E0

Téléphone : (450) 759-4040

Télécopieur : (450) 759-6396

Courriel : mairie@municipalitestpaul.qc.ca

Notre-Dame-de-Lourdes

4050, rue Principale

Notre-Dame-de-Lourdes

J0K 1K0

Téléphone : (450)759-2277

Télécopieur : (450) 759-2055

Courriel : munindl@pandore.qc.ca

Saint-Pierre

485, Chemin du Village St-Pierre Nord

Saint-Pierre

J6E 3Z1

Téléphone : (450) 756-2592

Télécopieur : (450) 756-2735

Courriel : villagestpierre@qc.aira.com

Notre-Dame-des-Prairies

225, boul. Antonio-Barrette

Notre-Dame-des-Prairies

J6E 1E7

Téléphone : (450) 759-7741

Télécopieur : (450) 759-6255

Saint-Thomas

770, rue Principale

Saint-Thomas

J0K 3L0

Téléphone : (450) 759-3405

Télécopieur : (450) 759-0059

Courriel : prairies@megacom.net

Courriel : munisth@videotron.qc.ca

Saint-Ambroise-de-Kildare

740, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
J0K 1C0
Téléphone : (450) 755-4782
Télécopieur : (450) 755-4784
Courriel : ambroise@qc.aira.com

Sainte-Mélanie

10, rue Louis-Charles Panet
Sainte-Mélanie
J0K 3A0
Téléphone : (450) 889-5871
Télécopieur : (450) 889-4527
Courriel : stemelanie@qc.aira.com

Organisations régionales

Centre local de développement de Joliette

654, rue de Lanaudière
Joliette
J6E 3M7
Téléphone : (450) 752-5566
Télécopieur : (450) 752-5191
Courriel : info@cld-joliette.qc.ca

Centre local d'emploi de Joliette

409, rue Notre-Dame
Joliette
J6E 3H5
Téléphone : (450) 752-6999
Télécopieur : (450) 752-6865

Conseil régional de développement de Lanaudière

365, boulevard Manseau
Joliette
J6E 3C9
Téléphone : (450) 759-4344
Télécopieur : (450) 759-7828
Courriel : crdl@citenet.net

Chambre de commerce du Grand Joliette

500, rue Dollar
Joliette
J6E 4M4
Téléphone : (450) 759-6363
Télécopieur : (450) 759-5012
Courriel : joliette@sympatico.ca